



## Acte d'adhésion à l'ASBL « Le Semeur »

### Prestataire de biens ou de service

La monnaie locale le Semeur est une initiative de citoyen.ne.s regroupé.e.s au sein de l'ASBL « Le Semeur » visant à soutenir les entrepreneurs locaux, à renforcer les circuits courts, à retenir et faire circuler la richesse créée dans la région en proposant une alternative aux modèles financier et économique dominants.

L'association poursuit différents objectifs d'ordre économique, social et environnemental à travers la promotion et le soutien qu'elle apporte aux acteur.trice.s de l'économie locale, aux petites structures, aux circuits courts et aux initiatives locales. Par la mise en circulation d'un bon de soutien à l'économie locale, elle favorise ceux et celles qui œuvrent tous les jours à la souveraineté alimentaire, au développement d'une finance responsable et solidaire, à un autre rapport à l'argent, et encourage l'échange de biens et de services durables.

**Le Semeur** est un bon de soutien à l'économie locale du bassin de vie du sud de l'Entre-Sambre et Meuse, destiné à être un outil et un levier en vue :

- d'entretenir et d'enrichir les échanges humains ;
- tout en veillant à fournir des produits de qualité respectueux de l'environnement ;
- et rémunérant à sa juste valeur notre travail local et régional

#### Engagements

J'adhère au projet de monnaie citoyenne dans l'Entre Sambre-et-Meuse, manifesté par le Semeur, mis en place par l'ASBL « Le Semeur » et je m'engage à :

- utiliser ou accepter le Semeur comme moyen de paiement, en tout ou en partie ;
- sensibiliser mes client.e.s à ce nouveau moyen d'échange, proposer de rendre la monnaie en Semeurs et éventuellement récompenser la fidélité de mes clients en Semeurs ;
- favoriser le respect de l'environnement en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie de mon produit/service (pollution, consommation énergétique, déchet, recyclage, etc.) ;
- tendre à fournir une part de plus en plus importante de produits issus des circuits courts et des productions locales ;
- privilégier la coopération plutôt que la compétition commerciale ;
- pratiquer une politique de prix cohérente, qui soit rémunératrice pour le/la producteur.trice, le/la travailleur.euse et accessible à un prix décent aux consommateur.trice.s ;
- promouvoir le Semeur et les autres membres du réseau ;
- respecter les statuts de l'ASBL « Le Semeur » et les objectifs repris ci-dessus.

En tant que membre sympathisant.e/effectif.ve, j'acquiesce la somme de 10/30 EUR en liquide/par versement sur le compte BE85 0689 3974 3606, mon adhésion ne devenant effective qu'à la réception du paiement. (Biffer les mentions inutiles)

Fait en double exemplaire à ....., le ...../...../.....

Nom, prénom, fonction dans l'entreprise : .....

Dénomination sociale : .....

Dénomination commerciale : .....

Adresse : (rue) .....

(Code Postal – Commune) .....

Adresse mail : ..... Tel : .....

Fax : ..... Je deviens membre (effectif.ve ou sympathisant.e) : .....

Brève description de votre activité pour faire votre promotion (utilisé sur notre site) : ..... Signature : .....

.....

.....

.....

.....

Ambassadeur.rice : .....

